

L'ONOMATOPÉE DANS LA LANGUE FRANÇAISE.

Васильева В.Н.

L'Université d'État des sciences humaines et pédagogiques du Tatarstan

Cet article «L'onomatopée dans la langue française» est destiné avant tout aux étudiants des Ecoles supérieures se spécialisant dans la langue française et aux jeunes chercheurs linguistes. Nous attirons l'attention des lecteurs sur les problèmes lexicologiques les plus controversés dans le domaine de la formation des mots nouveaux pour en proposer une solution possible.

Il est de notoriété commune que la formation des mots nouveaux est une source féconde de l'enrichissement du vocabulaire français. L'onomatopée occupe une place assez restreinte parmi d'autres procédés de formation des mots nouveaux tels que la dérivation affixale, la composition, l'abréviation, la dérivation impropre. On peut dire que c'est un procédé moins étudié que les autres.

Qu'est-ce qu'une onomatopée? N.N. Lopatnikova dans le livre «Lexicologie du français moderne» donne la définition suivante: [1 : 116] «Par l'onomatopée, signifiant proprement «formation des mots», on appelle à présent la création de mots qui par leur aspect phonique sont des imitations plus ou moins proches, toujours conventionnelles, des cris d'animaux ou des bruits différents, par exemple: *cricri, crinclin, coucou, miaou, coquerico, ronron, glouglou, froufrou*». Le dictionnaire Larousse [2 : 717] définit l'onomatopée comme création de mot par imitation phonétique de l'être ou de la chose désignés. Précisons que l'onomatopée présente des mots imitant par le langage articulé un bruit. Cela peut être un bruit humain, animal, de la nature, d'un produit manufacturé.

Il est à noter que toute langue possède son propre lot d'onomatopées. Par exemple, en français *toc-toc*, en anglais *ratatap*, en russe *touc-touc*. Il est difficile parfois de dire si c'est une onomatopée ou une interjection. Dans ce cas il faut faire attention à la fonction du mot dans la situation donnée. La fonction de l'onomatopée est essentiellement de faire entrer dans la langue les bruits du monde et accessoirement d'exprimer la soudaineté ou la rapidité d'un procès.

L'interjection est une lexie-phrase qui traduit une attitude du locuteur. Cela peut être le dégoût: *fi!, pouah!*; la douleur: *aïe! ouille!*; l'hésitation: *euf!*; l'indifférence: *bah!*; soulagement: *ouf!*; la surprise ou l'admiration: *eh!, oh!*; ou par laquelle le locuteur s'adresse à un interlocuteur, par exemple, pour l'appeler: *hé!*, pour réclamer la silence: *chut!* Il existe évidemment d'autres cas de lexie-phrases. Ce qui est important à notre avis, c'est que les frontières entre l'interjection et l'onomatopée sont parfois poreuses et il arrive qu'un mot possède à la fois une valeur onomatopique et une valeur interjective. Plusieurs cas de l'onomatopée en tant que phénomène lexicologique ne sont pas encore étudiés, par exemple quand l'homme accompagne vocalement la musique: *la la la, tra la la*, ou quand on emploie des mots onomatopéiques au sens figuré.

L'étude de l'état de recherches actuelles dans le domaine du lexique onomatopéique nous a permis de faire quelques généralisations. L'analyse des dictionnaires et des textes littéraires [2,3,4,5,6] montre la viabilité des mots onomatopéiques. On les classifie thématiquement selon l'être vivant, l'objet ou le phénomène qui fait du bruit. Dans ce cas on distingue les bruits du corps humain, des animaux, des oiseaux, des insectes, les bruits de la nature, des objets manufacturés, les bruits du transport, ceux de la vie quotidienne. On peut y ajouter l'imitation de la musique.

En ce qui concerne les bruits du corps humain, les mots onomatopéiques expriment les nuances différentes :

- l'état physique, cela veut dire la douleur physique: *hah, hou, ouille*;
- le frisson (de froid, de peur p.ex.): *brr, hon, gla gla*;
- le battement du coeur, du pouls: *toc-toc*;
- les sentiments, par exemple, la satisfaction après avoir mangé, bu: *ah!*, le dégoût: *berk!, brr!*
- la façon de manger: avaler - *ham, louf*; croquer un aliment - *crac, croc*; boire rapidement - *glou glou*
- les mouvements du corps humain : rire - *ha ha ha, ho ho ho, hu hu hu*, ronfler: *bru, brr, rrr* ; siffler - *fff, phuit*.

On classifie des bruits des animaux et des oiseaux selon leurs noms et leurs manières de s'exprimer, par exemple, un cheval – *frr*, quand il s'agit de l'allure – *clac clac, cloc cloc*; une chèvre – *bé, mé*; un coq – *cocorico*; une poule qui picore – *cloc*, qui caquète – *cot cot*.

On distingue des mots onomatopéiques désignant les bruits des animaux et des oiseaux de compagnie (chat, chien, canari, perroquet, perruche, serin etc.) et des animaux sauvages (loup, renard, serpent, éléphant, dromadaire, grenouille, moustique, souris, termite, alouette, bec, corbeau, hibou, hirondelle, rossignol, rouge-gorge etc).

Quand il s'agit de la classification des bruits de la nature on peut parler du vent qui souffle, de la source qui coule, de l'orage qui fait peur, de la branche qui casse, de la mer quand il y a des vagues, de la goutte d'eau qui tombe. Il est à noter que les mots onomatopéiques passent parfois dans les autres parties du discours. Par exemple, le mot onomatopéique «crac» qui signifie la branche qui casse, s'emploie au sens figuré et fait partie de la locution phraséologique «crac de ma vie». Comment se fait ce passage? A quelle catégorie de phraséologismes attribuer ce cas? Ce sont les problèmes à résoudre.

Si nous nous adressons à l'analyse des bruits produits par les objets manufacturés nous pourrions découvrir les mots onomatopéiques tels que: *cloc, floc, plic* c'est le robinet qui goutte; *glou glou* c'est une bouteille qui se vide; *bip, drin* – le téléphone qui sonne; *tac tac* – alphabet morse en action; *drin drin* – la sonnette de la bicyclette; *coin coin, pouet pouet* – la claxon de la voiture. Si nous entendons *boum, poum*, nous comprenons que c'est une batterie; *clac clac* - ce sont des castagnettes; *tu tu tu* - c'est une clarinette; *ding, ding, dong* - c'est une cloche qui sonne.

Il y a d'autres principes de classification des mots onomatopéiques. On les classifie selon la graphie, la prononciation. Graphologiquement l'onomatopée comprend un redoublement. Cette tendance est évidente quand les deux éléments sont soudés (*cricri, crinclin*) ou quand les deux éléments sont séparés par un trait d'union (*clic-clic, cru-cru, pan-pan*) ou quand les deux éléments sont séparés par un espace

(*ha ha*). Mais il existe non seulement la forme «redoublée», mais la forme «répétée», quand il y a plus de deux éléments (*hi hi hi, ha ha ha*).

Nous supposons qu'on peut classer les mots onomatopéiques non seulement thématiquement ou selon la graphie et la prononciation, mais aussi selon la fonction grammaticale et stylistique. Pour bien comprendre le phénomène tel que l'onomatopée il faut chercher et trouver les lois de son existence.

En titre de conclusion nous voudrions dire que nous envisageons ces réflexions comme des approches méthodologiques pour les jeunes chercheurs dans le domaine de l'onomatopée.

Les sources utilisées :

- 1) Lopatnikova N.N., Mochovitch N.A. Lexicologie du français contemporain. Moscou, 2001, 247 p.
- 2) Ganchina K.A. Dictionnaire français-russe. Moscou, 1979, 917 p.
- 3) Le petit Larousse. Paris, 2004, 1818 p.
- 4) Pierre Enckell, Pierre Rézeau. Dictionnaire des onomatopées. Paris, 2003, 157 p.
- 5) Katherine Neville. Le Huit. Paris, 2007, 959 p.
- 6) Antoine de Saint-Exupéry. Pilote de guerre. France, 1994, 222 p.